

Image not found or type unknown



contrat de 35 h planning de 40h

Par **faron**, le **07/03/2023** à **12:42**

Bonjour, je suis auxiliaire ambulancier depuis 1 an et j'ai un contrat de 35 h par semaine. j'ai un planning de 40h. Les heures supplémentaires sont comptabilisées à la quinzaine avec un pourcentage de calcul de temps de travail effectif à 90 pour cent. Une fois que le calcul est fait, il n'y a plus d'heures supplémentaires, alors que si je calcule à la semaine, cela me fait 5h d'heures supplémentaires, donc 20h par mois. Est-ce normal, merci.